

RÉSOLUTION N° 53

COMITÉ ASSIGNÉ : LÉGISLATIF

OBJET : SOUTIEN POUR LE MOIS NATIONAL DE LA SENSIBILISATION AU CANCER CHEZ LES POMPIERS

1 ATTENDU QUE le cancer lié au travail est la
2 principale cause de décès en service chez les
3 pompiers professionnels et qu'il a atteint des taux
4 épidémiques aux États-Unis; et
5 ATTENDU QU'en 2017, 74 % des pompiers
6 tombés dont les noms figurent sur le Monument
7 commémoratif de l'AIP
8 à Colorado Springs avaient souffert de
9 cancers liés au travail; et
10 ATTENDU QUE les pompiers courent 9 %
11 plus de risque de développer un cancer et 14 % plus de risque
12 de mourir de ce cancer que la
13 population générale; et
14 ATTENDU QUE le risque accru de cancer chez les
15 pompiers reflète une exposition chronique à des
16 substances cancérigènes et à d'autres facteurs de risque
17 connus dans le cadre des
18 tâches et des responsabilités professionnelles; et
19 ATTENDU QUE des normes culturelles actuelles
20 empêchent
21 une reconnaissance uniforme chez les pompiers et les
22 dirigeants de services d'incendie
23 quant à l'ampleur de l'exposition totale dans
24 l'environnement de travail, principalement en raison de la
25 période de latence entre l'apparition et la progression
26 des cancers (de 5 à 35 ans); et
27 ATTENDU QU'en raison de la période de latence des cancers,
28 les maladies et l'exposition professionnelle prolongée aux
29 contaminants continueront de porter préjudice au
30 personnel des services d'incendie pour de
31 nombreuses années à venir; et
32 ATTENDU QUE de nombreux services d'incendie n'ont
33 pas encore
34 mis sur pied des programmes de sensibilisation au cancer ou
35 adopté
36 des pratiques exemplaires relativement aux
37 protocoles de réduction de la contamination et des risques; et
38 ATTENDU QUE de nombreux services d'incendie ne
39 disposent pas
40 de directives ou de ressources pour élaborer et mettre en
41 œuvre un
42 programme de procédures de réduction de la contamination
43 et des risques
44 propre aux pompiers pour la prévention du cancer; et
45 ATTENDU QUE les procédures de réduction de la
46 contamination et des risques
47 de cancer constituent la première ligne de défense
48 pour réduire l'incidence du cancer dans les services
49 d'incendie; et
50 ATTENDU QUE de nombreux services d'incendie ne
51 disposent pas
52 de ressources nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre un

42 programme de prévention et de détection précoce du cancer
43 pour
44 réduire le fardeau du cancer chez leurs membres; et
45 ATTENDU QUE la détection précoce du cancer au
46 moyen du
47 dépistage systématique permet un traitement précoce
48 et de meilleurs résultats, y compris
49 une amélioration du taux de survie et une réduction de la
50 morbidité; et
51 ATTENDU QU'il y a un besoin d'appuyer et
52 d'élaborer une stratégie nationale de recherche sur le cancer
53 chez les pompiers
54 pour orienter les futurs efforts de recherche, notamment sur
55 les
56 groupes sous-représentés comme les femmes
57 pompiers, les pompiers issus des minorités visibles, les
58 pompiers volontaires
59 et les pompiers luttant contre les feux de végétation; et
60 ATTENDU QUE la population générale doit être
61 sensibilisée aux risques de cancer chez les pompiers afin que
62 nous puissions obtenir suffisamment de soutien législatif
63 pour que les 50
64 États établissent une clause d'invalidité présumée dans
65 dans chaque code du travail des États (actuellement,
66 seulement 33 États couvrent
67 les pompiers atteints d'un ou de plusieurs cancers dans le
68 cadre d'un
69 régime d'indemnisation en vertu de la législation
70 présomptive);
71 QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT
72 RÉSOLU que l'AIP soutienne une législation
73 en faveur d'un Mois national de la sensibilisation au cancer
74 chez les pompiers;
75 et QU'IL SOIT ÉGALEMENT
76 RÉSOLU que l'AIP tienne un rôle de chef de file dans
77 l'établissement de partenariats et de collaborations visant
78 à fournir au personnel de services d'incendie la formation, les
79 meilleures pratiques et les programmes de prévention et de
80 détection précoce
81 nécessaires pour réduire le risque de cancer lié au travail; et
82 QU'IL
83 SOIT ÉGALEMENT
84 RÉSOLU que l'AIP, conjointement avec
85 le Centre de traitement du cancer Sylvester de
86 l'École de médecine Miller de l'Université de Miami,
87 fourniront
88 des recherches scientifiques, des ressources de formation et
89 une
90 collaboration afin d'aider les membres de services d'incendie
du pays
à diffuser de l'information et à échanger les meilleures
pratiques pour réduire
les risques de cancer évitables chez les pompiers; et QU'IL
SOIT
ÉGALEMENT
RÉSOLU qu'un mois consacré au cancer
favorisera une prise de conscience accrue.

Présentée par : L'Association des pompiers professionnels
d'Orange County, section locale 3631 de
l'AIP
Les Pompiers de San Diego, section
locale 145 de l'AIP
Les Pompiers professionnels de Metro
Broward, section locale 3080 de l'AIP
Les Pompiers professionnels et
ambulanciers paramédicaux de Palm Beach
County, section locale 2928 de l'AIP
Les Pompiers de Boston, section locale 718
de l'AIP

Estimation des coûts : Aucune

RECOMMANDATION DU COMITÉ :

DÉCISION DU CONGRÈS :